

Chef d'entreprise, pourquoi et comment choisir un contrat de prévoyance ?



En tant que chef d'entreprise en activité ou salarié, un contrat de prévoyance peut s'avérer nécessaire pour vous protéger vous-même et vos proches contre les conséquences financières d'un arrêt de travail, d'une invalidité ou d'un décès survenant à la suite d'un accident ou d'une maladie qui vous frapperait.

C'est tout l'objet d'un contrat de prévoyance qui vise à maintenir vos revenus en cas d'incapacité ou d'invalidité

Qu'en est-il pour vous ? Disposez-vous de ce type d'assurance ?

Le risque de vous retrouver invalide est heureusement rare, mais il reste grave de conséquences ! Aussi est-il essentiel avant toute souscription d'un contrat de prévoyance de vérifier :

- Le seuil d'invalidité à partir duquel la garantie pourrait être mise en oeuvre. Plus le seuil est bas, plus vos chances d'indemnisation sont fortes.

- Le taux d'indemnisation prévu qui doit vous être favorable. Privilégiez la formule T/66 qui permet de recevoir 50% de la rente prévue dès 33% d'invalidité.
- L'incapacité professionnelle qui doit être déterminée en fonction de votre seule profession, sans prise en compte des possibilités de reclassement.

Chez Maubourg Entreprise, selon le contrat, vous pouvez même opter pour **un déclenchement de la rente d'invalidité dès 16%** ou 20% d'invalidité. Par ailleurs, des compensations financières¹ sont prévues **en cas d'hospitalisation d'un enfant**.

Sachez enfin qu'il est indispensable **de faire régulièrement le point sur un contrat de prévoyance**. Cela permet bien sûr de vérifier que vos garanties restent en adéquation avec vos besoins qui peuvent évoluer. Mais cela permet également d'ajuster au mieux les revenus que vous souhaitez garantir en cas d'arrêt de travail, en tenant compte des prestations versées par votre régime obligatoire.

Nous vous aiderons dans cette démarche et étudierons ensemble votre besoin pour vous permettre de choisir le contrat de prévoyance **le mieux adapté** à vos situations professionnelle, personnelle et familiale, afin de disposer d'une solution toujours plus protectrice au meilleur prix

Pour en savoir plus :

☎ + (33) 1 42 85 80 00

✉ info@maubourg-entreprise.fr